

# côté VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
POUSSAN

**Dossier**  
*Finances 2006*

**Travaux**

**Patrimoine**

**État civil**

**Services**

**En bref...**

**Jeunesse  
et sports**

# Finances 2006

**Bilan**  
**Budget primitif**  
**Ratios budgétaires**  
**Subventions**  
**Travaux...**





**La présentation du budget est un acte majeur dans le calendrier communal. En ajustant les dépenses nécessaires à la réalisation des projets, il est l'expression financière de la politique de l'équipe municipale. Le budget 2006 a été voté par le conseil municipal, il s'élève à 10 730 974 €, soit une progression de 16,26 % par rapport à l'année dernière. La fiscalité est en légère augmentation pour permettre une capacité d'investissement plus importante, en fonction des besoins d'infrastructures d'une ville de plus de 5 000 habitants.**

Dans la continuité de la politique de rénovation de notre village ces investissements conséquents seront au service d'un programme ambitieux :

- aménagement du jardin public avec le centre socio-culturel, un parking, la réhabilitation du porche.
- au complexe sportif des Baux : salle de musculation, club house du foot, dojo, salle de gymnastique, vestiaires, terrain en synthétique...
- Réfection complète de l'avenue de Bédarieux, aménagement de ronds-points, travaux de voirie, amélioration de la circulation, du stationnement...

- Un effort important sera accordé au patrimoine, avec les chantiers de l'église et du château Malbois.

- Des achats immobiliers pour envisager dès maintenant les projets pour l'avenir de Poussan : école maternelle, médiathèque, etc...

Ces réalisations viendront compléter les aménagements et travaux déjà réalisés pour donner à Poussan son nouveau visage.

Des études sont en cours concernant la prise en charge des risques

d'inondation, avec la création de nouveaux bassins de rétention pour sécuriser le bas du village et ses accès.

Les travaux de l'avenue de Bédarieux, la finition du groupe scolaire avenue des Frères, l'aménagement de l'entrée du village côté route de Villeveyrac, sont parties intégrantes d'une réflexion plus vaste sur le problème de la circulation et du stationnement dans le centre du village. La société *altermodal* effectue actuellement des comptages pour établir un diagnostic de la circulation qui sera terminé au mois de juin.

Les questions de sécurité sont aussi prises en compte avec le renforcement de la Police Municipale, et la signature d'une convention avec les forces de sécurité de l'état.

Pour la vie quotidienne des poussannais, nos anciens seront bientôt à la fête avec le traditionnel repas des aînés. Les jeunes poussannais de 18 ans iront, quant à eux, découvrir les Baléares pendant 5 jours pour célébrer leur majorité. Pour les plus petits, devant le succès du jardin d'enfants place de la mairie, un nouveau sera créé avenue de la gare.

Le programme culturel de ce printemps sera aussi l'occasion de se rencontrer et de se divertir : sport, théâtre, festivités et une jovicivité qui s'annonce chaleureuse et musicale, faisant une belle part à nos vigneronnes pour des dégustations de haute tenue.

La programmation du Foyer des Campagnes n'est pas en reste avec des expositions de grande qualité qui contribueront au rayonnement culturel de notre village.

Avec l'équipe municipale, nous continuerons à œuvrer pour que tous les poussannais puissent trouver dans leur village bien-être et fierté.

*Continuons ensemble -*

**Jacque Adgé, Maire de Poussan**

## SOMMAIRE

Éditorial	P. 2
Dossier <i>Finances 2006</i>	P. 3
Travaux	P. 7
Patrimoine	P. 8
Église	P. 8
État civil	P. 10
Services	P. 12
En bref	P. 13
Enfance Jeunesse	P. 16

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE POUSSAN  
N°12 - PRINTEMPS 2006

Directeur de la publication : Jacques Adgé  
Rédaction : Pierre Cros

Conception, réalisation, photos :

Service communication de la Ville de Poussan  
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN  
04 67 78 99 56 - [www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr)  
[communication@ville-poussan.fr](mailto:communication@ville-poussan.fr)

Impression : JF Impression - Montpellier

# Finances 2006

Un nécessaire équilibre, pour des projets ambitieux

*Certes l'équilibre des grandes masses financières est une ardente obligation tout autant que la lisibilité des dépenses, la transparence et l'affectation des recettes. Les documents diffusés et accessibles répondent au besoin légitime d'information.*

*Au-delà, j'invite le contribuable et le lecteur à voir et à comprendre que par notre soutien aux écoles, à l'animation, aux jeunes, à la communication, au secteur associatif, à la pratique du travail en régie qui use beaucoup de consommable, nous participons de cette micro-économie de proximité décrite par Steven Levitt dans son livre "Freakonomics", cette « économie saugrenue » qui par des expositions, des concerts, des installations s'intéresse moins aux règles comptables qu'à la vie !*

Jacques Llorca, Adjoint aux finances

## Une structure financière rassurante

Fondée sur des bases saines tels que le démontrent les chiffres et les tableaux sur l'endettement, le bilan et son équilibre financier illustré par une disponibilité significative de trésorerie, l'autofinancement et le financement des investissements, la politique financière et budgétaire de Poussan se veut équilibrée, productive et dynamique pour, mieux rendre les services quotidiens dus à la population et aux contribuables et créer ou entretenir les infrastructures nécessaires à la vie et au développement de la Cité.

Le compte administratif 2005 ne dément pas cette stratégie, qui permet de dégager un excédent de fonctionnement de 1 128 320 euros et un résultat d'exercice de 959 982 euros pris en compte dans le BP 2006.

### LEXIQUE

- BP : Budget Primitif
- DOB : Débat d'Orientation Budgétaire
- CA : Comptes Administratifs
- CAF : Capacité d'AutoFinancement
- DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

### Le bilan :

Il retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre 2005.

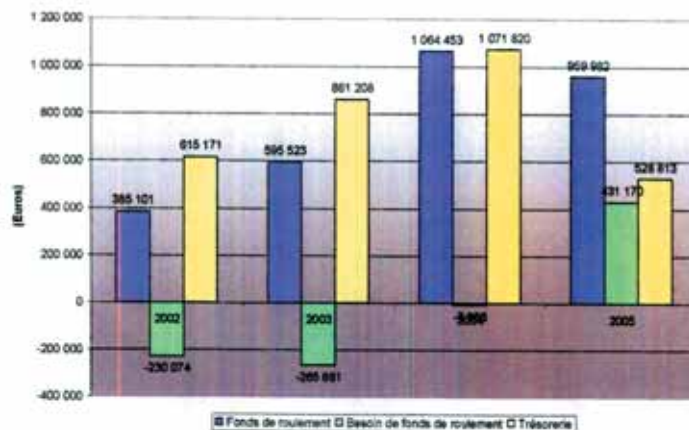
### Équilibre financier du bilan :

Le fond de roulement (FDR) permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses. Le besoin de fond de roulement (BFR) traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses. La trésorerie apparaît comme la différence entre le fond de roulement et le besoin de fond de roulement

**BILAN 2005**

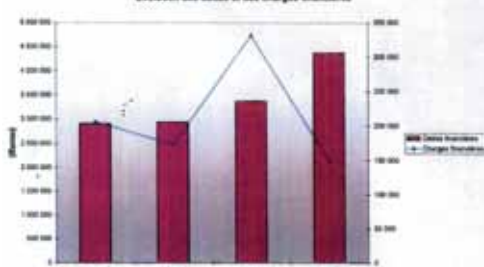
ACTIF		PASSIF		
Immobilisations 22 022 388		Subventions, dotations, réserves 18 607 415		
		Dettes financières 4 374 955		FDR = 959 982
Stocks et créances 610 990				
		Dettes fournisseurs, sociales 179 821		BFR = 431 170
Trésorerie 528 813				Trésorerie = FDR - BFR = 528 812

**ÉQUILIBRE FINANCIER DU BILAN**

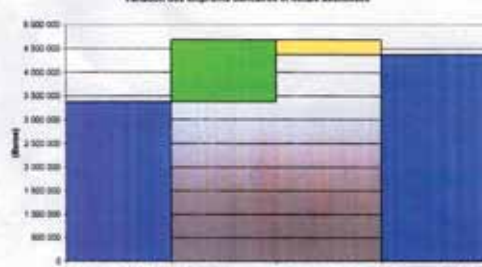


## ENDETTEMENT ET RÉSULTAT

Évolution des dettes et des charges financières



Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées



### Endettement et résultat :

Résultat cumulé 2004  
investissement -161 731 €  
Fonctionnement 1 226 185 €

Résultat cumulé 2005  
investissement -168 341 €  
Fonctionnement 1 128 323 €

## Le Budget Primitif 2006 : équilibré, sincère, conquérant

Le BP de fonctionnement répond aux besoins vitaux des poussannais.

### Le budget primitif :

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

C'est un important travail tant en terme d'évaluation que de définition des priorités et objectifs inscrits dans la continuité de l'action municipale au service des poussannais.

### Les dépenses de fonctionnement :

Elles sont divisées en 6 catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...).

### Les recettes de fonctionnement :

Elles sont divisées en 6 catégories :

1. La fiscalité directe locale.
2. Les subventions et participations de l'État et des autres collectivités (dont les dotations).
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions).

**MONTANT TOTAL DU BUDGET : 10 730 974 €**

**Soit :**

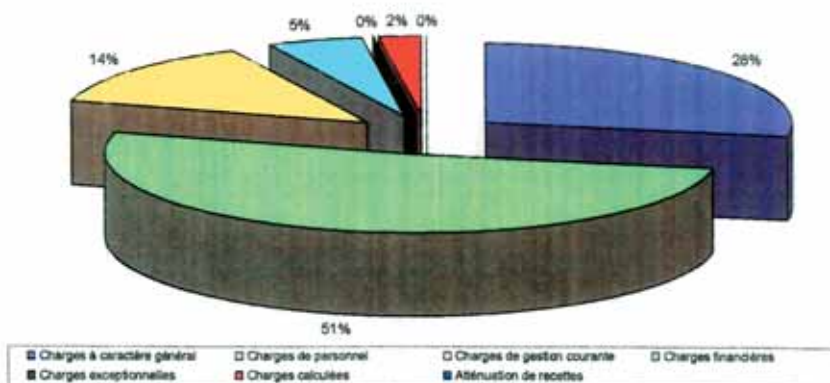
**en dépenses de fonctionnement : 4 238 517 €**

**en dépenses d'investissement : 6 492 457 €**

### Les dépenses de fonctionnement

- dans les charges générales, l'essentiel de l'effort porte sur l'entretien des bâtiments communaux, l'aide à la formation éducation-culture-sport des enfants et des jeunes, les festivités, la défense juridique des intérêts poussannais, l'information.
- les charges de personnel sont en augmentation significative du fait notamment des créations d'emplois : 1 technicien territorial, 1 attaché aux finances et travaux, 1 policier, et des agents : accueil, espaces verts, développement culturel, animation au CLAE.
- Les charges de gestion courante les plus significatives vont au soutien au secteur associatif

### STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

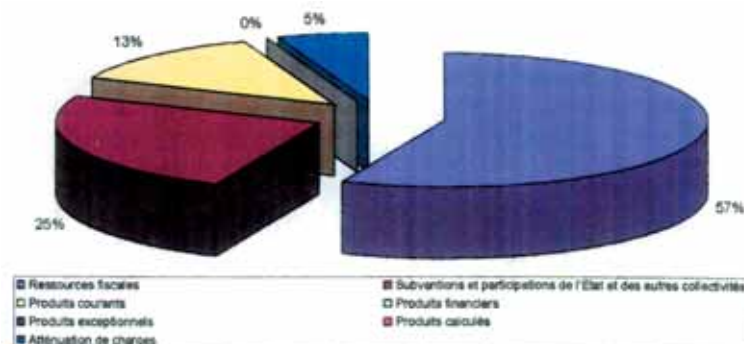


**Les dépenses sont maîtrisées**

### Les recettes de fonctionnement

- le partenariat avec la carrière GSM est productif donc essentiel
- la pression fiscale directe est en légère augmentation pour répondre aux besoins de créations d'emplois municipaux et continuer à dégager un excédent de fonctionnement pour investir et mieux emprunter.
- la compensation de la taxe professionnelle reversée par la CCNBT reste bloquée et signifie un défaut de recettes mal compensées encore par le rendu de service de la CCNBT.

### STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



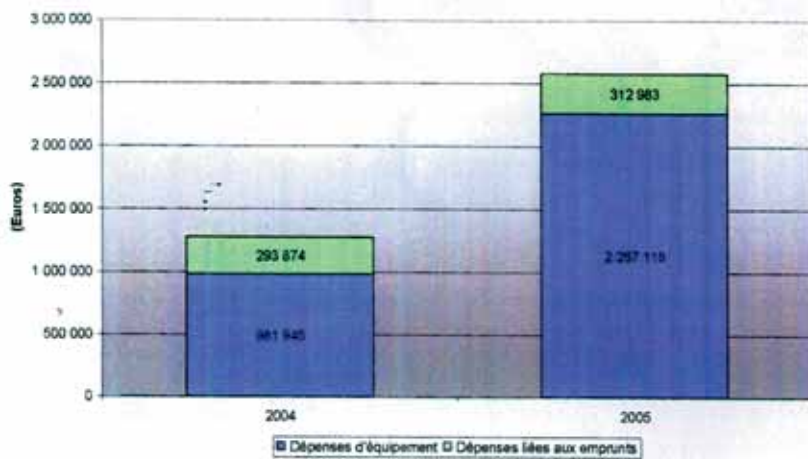
**Les recettes sont raisonnées**

## Les opérations d'investissements

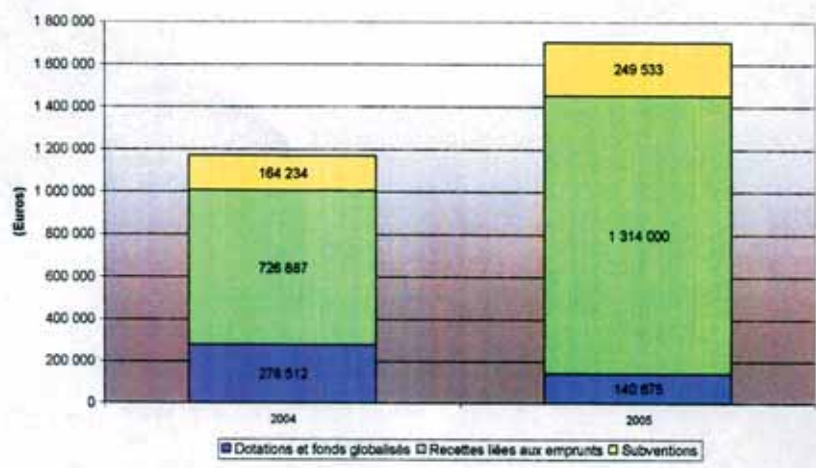
le BP d'investissement marque une rupture et une importante augmentation en accélération.

- les recettes correspondent pour l'essentiel aux 3,8 M d'euros d'emprunts votés et au virement des excédents de fonctionnement. Ce potentiel est permis par la gestion rigoureuse des finances.
- les dépenses essentielles recouvrent les grands programmes fondamentaux que sont le nouveau groupe scolaire, les espaces sportifs, la voirie, l'achat de foncier, l'église, la restauration du patrimoine, le jardin public... soit un ensemble de réalisations structurantes.

### ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



## Remarques

dans le DOB, la Commune propose aux partenaires économiques : (CCI/ Chambre des Métiers), à l'Etat, à la Région, au Département et au couple CABT/CCNBT d'ouvrir très vite une réflexion sur 3 projets majeurs :

1. Quelle vocation et quel aménagement en sortie d'autoroute aux Condamines.... du Tertiaire ? du Logistique ?
2. Quelle démarche pour promouvoir la gare du TGV à l'arrière plan des Clachs... complétée d'un hélicoptère ?
3. Quel type de Lycée à Ste Catherine : Lycée général ? Lycée technologique ? Lycée professionnel ?

## Les opérations d'investissement :

comprennent essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine, y figurent :

### 1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

### 2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

Les collectivités sont le premier investisseur public. Leurs dépenses dans ce domaine étaient estimées, hors remboursement de la dette, de 36,72 milliards d'euros pour 2003. Cette part est à la hausse, puisque les dépenses estimées pour 2004 s'élèvent à 39,55 milliards d'euros et sont prévues pour 2005 à 42,36 milliards d'euros. L'importance croissante de cette part s'explique notamment par les désengagements successifs de l'État (déclassement de voirie, transferts de compétences...).

L'impact des investissements sur la dynamique économique nationale et locale est certain, particulièrement en termes d'activité et d'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

L'investissement des collectivités demeure alimenté par des besoins structurels importants, notamment dans les domaines des transports publics urbains, du développement des nouvelles technologies, de la mise aux normes et de l'environnement. L'investissement le plus important reste celui des communes malgré les transferts de compétences à des groupements intercommunaux, devenus des relais de l'investissement communal.

## Subventions aux associations

Prévisions pour 2006

Associations sportives	2005	Prévisions 2006
Chasse	1 500,00	2 200,00
Course a pied	610,00	700,00
Cyclisme	1 000,00	1 100,00
Football	14 000,00	15 300,00
GRS	600,00	900,00
Handball	700,00	1 100,00
Judo	3 000,00	4 000,00
OMS	3 400,00	5 400,00
Petanque	1 400,00	1 600,00
Roller	1 200,00	1 000,00
Rugby	14 000,00	15 300,00
Skate n'Thau	400,00	
Tambourin	2 700,00	2 600,00
Tennis	4 600,00	4 600,00
Volley	400,00	1 300,00
<b>S/Total</b>	<b>49 510,00</b>	<b>57 100,00</b>
<b>Associations culturelles</b>		
Allegro Vivace	500,00	
Comité des fêtes	50 800,00	57 000,00
Festivités		13 000,00
MJC	10 000,00	12 000,00
Strapontin	3 800,00	4 000,00
UMAI		3 000,00
<b>S/Total</b>	<b>65 100,00</b>	<b>89 000,00</b>
<b>Associations sociales</b>		
Crèche	28 720,00	26 000,00
<b>S/Total</b>	<b>28 720,00</b>	<b>26 000,00</b>
<b>Associations scolaires</b>		
Coop scolaire élémentaire	830,00	850,00
Coop scolaire maternelle	700,00	700,00
FCPE	460,00	600,00
Pour Notre Ecole	460,00	600,00
<b>S/Total</b>	<b>2 450,00</b>	<b>2 750,00</b>
<b>Associations intergénération</b>		
Amicale de Belbézé	80,00	100,00
Anciens combattants AFN	600,00	700,00
Anciens combattants vict de guerre	150,00	150,00
Club de l'avenir	3 000,00	3 000,00
Fées clochettes	1 500,00	1 000,00
<b>S/Total</b>	<b>5 330,00</b>	<b>4 950,00</b>

Associations caritatives		
Le chat libre	600,00	600,00
Pompiers Bouzigues	200,00	300,00
Pompiers Gigean		300,00
Prévention routière	200,00	200,00
Secours catholique	200,00	
Secours populaire	650,00	
<b>S/Total</b>	<b>1 850,00</b>	<b>1 400,00</b>

S/Total général	152 960,00	181 200,00
Imprévues		3 800,00
total général	152 960,00	185 000,00

### Ratios budgétaires

Données synthétiques sur la situation financière de la commune.

Depuis 1993, les municipalités sont dans l'obligation de publier annuellement un certain nombre d'informations financières afin de dresser une sorte de «tableau de bord» financier de la commune en matière de niveau de service rendu à la population, de positionnement fiscal, de politique d'investissement et d'endettement.

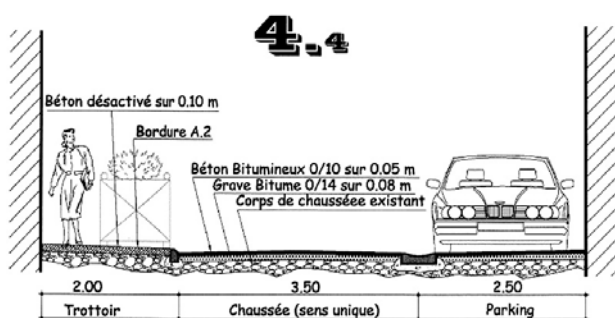
- 1.) **Dépenses réelles de fonctionnement par population**  
529,21 € par habitant
- 2.) **Produit des impositions directes par population**  
245,31 € par habitant
- 3.) **Recettes réelles de fonctionnement par population**  
668,68 € par habitant
- 4.) **Dépenses d'équipement brut par population**  
418,36 € par habitant
- 5.) **Encours de dette par population**  
602,33 € par habitant
- 6.) **Dotation globale de fonctionnement par population**  
99,94 € par habitant



# Travaux 2006

## Avenue de Bédarieux

Les travaux devront commencer à partir de mai prochain. Une réunion de quartier a eu lieu le 18 novembre 2005 pour exposer le projet et prendre en compte les remarques des riverains qui étaient venus nombreux. L'avenue sera réalisé sur un modèle proche de celui de la Grand'Rue avec d'un côté un trottoir large avec des jardinières, et de l'autre côté des places de parking. Il est prévu une piste cyclable, des ralentisseurs, des passages piétons protégés. Ce projet s'inscrit dans un programme plus vaste qui verra un réaménagement complet de l'entrée de Poussan depuis la route de Villeveyrac.



A terme, le sens de circulation devra être modifié avec la mise en sens unique de l'avenue de Bédarieux, du chemin des Frères, de la rue Jean Fabre, de la rue de la petite cave et de la rue du rempart. Cela se fera en corrélation avec l'étude d'Altermodal sur les schémas de déplacement dans le village.



## Le Budget Primitif 2006 en détail

### Jardin public

- Construction du centre socio-culturel au jardin public : 420 000 €
- Réhabilitation du porche : 50 000 €

### Achats de terrain

- Cave coopérative : 488 000 €
- Terrain Mazet (future école maternelle) : 102 500 €
- Plaine des Baux : 110 000 €
- Combe del Moutou : 16 500 €
- Terrain SAFER : 60 000 €

### Entretien des bâtiments communaux

- Ancienne mairie : 100 000 €
- Hôtel de ville : 100 000 €
- Ancienne poste (façade) : 60 000 €
- Château Malbois : 150 000 €

### Groupe scolaire

- Nouveau groupe scolaire (reprise travaux et achèvement) : 250 000 €

### Église

- Travaux de restauration, chauffage, éclairage : 480 000 €
- Vitraux : 56 000 €
- déplacement œuvres d'art : 70 000 €

### Voierie

- Avenue d'Issanka : 604 608 €
- Avenue de Bédarieux : 220 000 €
- Chemin de Loupian (couverture et trottoir) : 53 000 €
- Alignement des rues existantes : 100 000 €
- Aménagement des rond-points : Route de Villeveyrac et Chemin des Frères : 100 000 €
- Jardin public (Parking) : 50 000 €
- Divers travaux de voierie et d'entretien : 450 000 €
- Éclairage public : 115 000 €

### Infrastructures sportives

- Terrain d'entraînement des Baux (pose de revêtement synthétique) : 580 000 €
- Vestiaire, club house, dojo au complexe sportif des Baux : 1 200 000 €

### Aménagements divers

- Jardin d'enfants avenue de la gare : 60 000 €
- Capitelles, lavogne : 50 000 €

# Sauvegarde du patrimoine

Le temps de l'action...

*Souvent le patrimoine entraîne, par respect de la tradition... Ou par souci mal placé d'économie, un immobilisme conservateur, passif et délabrant. A la Mairie de Poussan, nous avons choisi de rendre vie aux coutumes, aux traditions, aux sites, à la pierre même ! C'est pourquoi après l'observation, l'évaluation et la concertation est venu le temps de l'action. Le Budget 2006, désormais approuvé, donne les moyens de réaliser bien des projets ou des obligations. Gageons que le programme des restaurations et réhabilitations, nourri d'un très dense programme d'actions festives, culturelles et artistiques contribuera à affirmer l'identité originale, forte et belle de Poussan et des Poussannais... tout autant qu'il sera un fait économique et significatif.*

## Château Montlaur : l'embellie

Chacun se souvient qu'en Novembre 2005, à l'initiative de la DRAC de Montpellier, la valeur archéologique du bâti validée par l'architecte Laforgue, Katia Turrel, responsable du Patrimoine à la CCNBT, Fabrice Bertrand, membre de la Société Archéologique de Montpellier et la découverte de peintures dans la cage d'escalier authentifiées par Odile Boniface, Restauratrice experte, avaient valu l'inscription du Château aux Monuments Historiques.

Un nouveau palier considérable va être franchi, celui du classement à la demande du Conservateur Jourdan à partir de la découverte des peintures murales d'une exceptionnelle qualité dans la salle d'apparat du Château dite ancienne Chapelle ; Odile Boniface sera chargée de la protection de ce trésor inestimable.

L'avenir du site ? Une valorisation par l'Association St Vincent propriétaire ? Un investisseur privé défiscalisant le coût de la restauration ? Un transfert à la Mairie ? Pour l'heure la commune envisage de mettre en œuvre une étude scientifique de tout l'immeuble pour connaître les travaux à venir... dans l'immediat, l'association doit assurer la sécurité extérieure du bâtiment. Une certitude, à proximité de l'Eglise, le Château renforce la valeur historique du cœur de village... la réalisation de réhabilitation de l'ensemble de la place ne saurait tarder !

## Échos du patrimoine : le renouveau

Au BP 2006 sont votés les investissements suivants : restauration de la salle vinas et de la toiture du Château Malbois (150 000 euros), de l'ancienne poste (60 000 euros), la création artistique et sculpturale du rond-point de l'Estaque (50 000 euros), du porche du Jardin Public et de la Porte de la Ferratge (80 000 euros), réinstallation d'une capitelle et d'une lavogne aux Baux (50 000 euros).

A la Ferratge, sur un projet de Didier Equer, au dessus des socles de pierre rénovés, un ciel de nuit étoilé épousant la fenêtre existante répondra au mur d'en face arborant un lever de soleil porteur des noms des grandes familles de l'Histoire de Poussan ; en plafond les voutins seront éclairés des 7 couleurs de l'arc en ciel. Ici l'art contemporain cotoiera l'Histoire et la Mémoire et la porte illustrera sa vocation de passage entre passé-présent et avenir !

Dans le PLU piloté par Terres Neuves dans le thème de l'Habitat est inscrit la ligne force du Patrimoine : cette démarche indicative, incitative, participative a été préférée à la mise en place d'une ZPPAUP impérative ! La valorisation du patrimoine repose non sur la coercition mais sur l'adhésion.



## Église Saint Pierre : une mobilisation exemplaire

Devant un dossier en panne depuis 2001, l'action engagée vers les fonctionnaires du Conseil Général et vers le Vice-président chargé du Patrimoine, M. Atlan, a vu sa concrétisation, en 2005, dans l'obtention d'une subvention de 49 000 euros.

Tout aussitôt, sur un projet conçu par M. Chapal, architecte D.P.L.G., la Municipalité a décidé d'entreprendre la réfection des façades et des toitures des collatéraux pour un montant de 450 000 euros. La découverte des défauts majeurs des vitraux (infiltrations d'eau) amène à tous les remplacer pour un surplus de 56 000 euros ! Tous ces programmes sont en cours...



Les pluies diluviennes de fin janvier, le percement accidentel du toit d'une chapelle, l'irruption de trombes d'eau dans l'Eglise, l'écroulement d'une partie de la voûte de la Chapelle du Sacré Cœur, le taux d'hygrométrie exceptionnellement élevé, les remontées d'eau du sol dans les piliers, les murs et les autels dans les chapelles mettent brutalement en danger tous les décors et les mobiliers intérieurs de l'Eglise. Après expertise, il ressort la nécessité de mesures d'extrême urgence qui, pour un montant de l'ordre de





80 000 euros, consisterait à restaurer immédiatement 7 tableaux et à vider le mobilier des 6 chapelles. En accord avec l'association St Vincent, treize statues et dix tableaux seraient accueillis dans la Chapelle des Pénitents pour suivre leur évolution avant restauration... et sans doute les exposer au public avec tous les objets sacrés rassemblés à partir de l'Eglise et de la Chapelle du Château Montlaur, prémice peut-être d'un futur musée d'art sacré ! Dans le même temps, il y a urgence d'un traitement préventif cryptogamique et insecticide des boiseries du chœur (stalles et chaire de prêche).

Le Budget 2006 déjà voté a décidé de la prise en charge immédiate de tous ces problèmes. Au-delà, il est décidé du principe d'un programme pluri-annuel qui permettrait la réhabilitation complète de l'intérieur de l'Eglise. Un assistant conseiller au maître d'ouvrage-architecte est sur le point d'être choisi pour dresser le cahier des charges d'une étude destinée à programmer les travaux pour évacuer au maximum les remontées d'eau par le sel, refaire les autels, réhabiliter les décors peints, rénover l'orgue, restaurer les tableaux et la statuaire... bref, réhabiliter l'Eglise St Pierre dont de façon prémonitoire et quelque peu avant-gardiste, selon la DRAC, la Commune avait obtenu de la CCNBT qu'elle fasse réaliser un inventaire exhaustif des œuvres et des objets sacrés de la paroisse de Poussan.

Aujourd'hui, dans une convergence d'intérêt patrimonial, artistique, culturel, spirituel et économique, la Municipalité, en accord avec l'Abbé Plagniol, assume sa responsabilité publique au bénéfice de tous et de la Mémoire de Poussan.



## ÉGLISE SAINT PIERRE, LE CHANTIER DE RÉNOVATION

*Le chantier concerne les travaux de restauration de la façade occidentale et des couvertures des bas-côtés de l'Eglise paroissiale de Poussan. Il est constitué de 4 lots : maçonnerie, charpente, vitrail et menuiserie. La 1ère réunion de chantier a eu lieu le mardi 6 décembre 2005.*

### Restauration complète des façades :

reprise des enduits, des parements, nettoyage et rejointoiements sur les pierres de taille

- badigeon à la chaux reprenant la teinte d'origine (légèrement rosée)
- rosace (ou grand oculus) : remplacement à l'identique des panneaux du vitrail
- portail de l'Eglise : remise en état d'un vantail en atelier et remise en peinture de l'ensemble des menuiseries
- fenêtres latérales de la façade principale : nettoyage des panneaux du vitrail, remise en peinture des ossatures et remplacement des protections grillagées.
- révision du système d'évacuation des eaux pluviales, tuyau de descente à remplacer, chéneau en cuivre
- reprise des toitures collatérales :
- restauration des vitraux de la nef (nettoyage des panneaux, remplacements de panneaux à l'identique, remplacement des plombs)

**TOTAL DES TRAVAUX : 480 000 euros**

Dont subvention du Conseil Général : 49 000 euros

### Restauration complète des vitraux :

**TOTAL DU DEVIS : 56 000 euros**

### Installation du chauffage au gaz, et de l'éclairage

**TOTAL DU DEVIS : 24 000 euros**

### Visite de la conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de l'Hérault :

Le 23 janvier, Mme Palouzié, se déplace à Poussan sur demande de la Mairie pour découvrir 3 tableaux de l'Eglise (anciennement dans le chœur) découverts par hasard dans une cave du château Montlaur. Ces 3 tableaux sont immédiatement déplacés dans la chapelle des Pénitents annexe (propriété de l'association St Vincent). Mme Palouzié trouve l'un des 3 tableaux particulièrement intéressant malgré son état de conservation : il s'agit en fait d'un tableau du peintre montpelliérain Coustou (Les âmes du purgatoire, XVIIIe siècle). Elle préconise la venue d'un restaurateur de peintures sur chevalet.

La mairie fait alors faire un devis auprès d'une restauratrice spécialisée, concernant 12 tableaux :

- dont les 3 conservés dans la chapelle des Pénitents
- 8 dans l'Eglise Saint Pierre dont "St Roch dans la forêt de Plaisance"
- les décors polychromes de La Civière Mortuaire des Pénitents Blancs (objet classé au titre des Monuments Historiques)

**DEVIS DE RESTAURATION DES TABLEAUX : 89 000 euros**

Elle découvre également le chantier de l'Eglise, qui lui permet de faire un point sur le mobilier protégé ou en péril à l'intérieur de l'édifice. A l'instar du département, elle remarque à Poussan, de graves problèmes de conservation des autels en marbre, pour la plupart du XVIIIe siècle. Elle propose également au Maire de faire venir rapidement un restaurateur spécialisé.

La mairie fait établir un devis proposant l'établissement d'un état des lieux de l'ensemble des autels, de leur mise en sécurité et de la restauration de l'autel Saint Roch.

**DEVIS DE RESTAURATION DES AUTELS : 35 000 euros**

### Sinistre du 28 janvier :

Des entrées d'eau ont été constatées en plusieurs endroits de l'édifice. Les dégradations les plus importantes sont survenues dans la chapelle du Sacré Cœur (travée sud). Mme Palouzié, venue visiter l'Eglise une semaine plus tôt, a été informée des désordres dès le mardi 31 janvier. Elle indique à Monsieur le Maire les mesures d'urgence à adopter pour la sauvegarde des objets mobiliers situés dans la chapelle sinistrée. La réunion de chantier hebdomadaire du mardi 7 février prend donc un caractère d'urgence. La Mairie se tourne alors vers une entreprise spécialisée dans le déplacement des œuvres d'art, leur stockage et leur conservation.

Devis concernant le traitement, le déplacement et le stockage des objets en péril dans les chapelles collatérales de l'Eglise (vers la Chapelle des Pénitents) :

**DEVIS DE 66 000 euros**

# État civil année 2005

## NAISSANCE

BAHARI Samir Mickaël	SETE 24.01
BARABAN Eva Nolwenn Julie	SETE 31.08
BARDAJI Lisa	SETE 22.08
BENEZECH Ludivine Jeanne Cécile	SETE 02.02
BERNARDI Yaël Marie-Claire Andrée	SETE 19.04
BLASCO Luan Léo	MONTPELLIER 08.11
BORG Clémentine Nöelle Aline	SETE 29.06
BORGES Noah Laurent Tanguy	SETE 06.10
BRAZON Tom	SETE 02.02
BRINGUIER Diego Jean	SETE 01.11
BROUILLET Lara Joëlle Gilberte	SETE 19.03
CABROL Maxime Roger Jean	SETE 20.07
CALMETTES—BERNARD Eloïse Mathilde	SETE 09.11
CANALES Justine Morganne Thérèse	SETE 20.04
CASAS Clara Jade	SETE 01.02
CAZABAN Julia Maëva Caroline	SETE 28.06
CECILLON—PINTENO	SETE 21.08
CHARLES Martin Nathan Neil	MONTPELLIER 29.07
CHATELET Anissé Jacques Alain	SETE 07.10
COLAS Eléna Magali Lou	MONTPELLIER 14.06
DAUGA Matias Lucien Claude Jacques	SETE 08.05
DESPREZ Justin Emeric Patrick	SETE 13.10
DESTAEBEL Elsa Sophie Mélina	MONTPELLIER 23.01
DUPUY Mathis Félix Emmanuel	SETE 12.09
DOMENECH Baptiste Erwan	SETE 16.09
DURAND Emma Elodie Lucile	MONTPELLIER 20.04
ESPINAS Anthony Georges Jacques Diego	SETE 29.10
ESPINAS Gloria	SETE 17.04
FALCIONI Alyssa Christine Martine	SETE 21.05
FERRAILOLO Ninon Mélanie Fanny Carole Isabelle Josée Marie-Madeleine	SETE 25.08
GABARRE—RIERA Juan Alphonso	SETE 04.09
GÉRARDO Léa Manon	SETE 06.09
GIBERT Flora Flammine Marlène Line	MONTPELLIER 29.12
GOETZ Jade Lilou Colette	MONTPELLIER 16.04
GUIRAUD Elise Audrey Lucie	MONTPELLIER 10.06
GUYON Maxence Noah Gaston	MONTPELLIER 21.12
HENRY Solenn Rose Désirée	SETE 08.06
GUTTIEREZ Yanis	MONTPELLIER 14.09
JALLERAT Amandine Emmanuelle	SETE 13.10
JEANDEL Yoram	SETE 02.07
LAROCHE Eva Marie	MONTPELLIER 25.05
LEROY Leelou	SETE 17.12
LEROUX Paul Jules Daniel	SETE 28.09
MATHIEU Laëticia	SETE 27.01
MAUREL Anthony Philippe Damien	SETE 26.04
MENUT Samuel Jean-Paul Louis	MONTPELLIER 27.10
MINARRO Paul Théo	SETE 29.04
NAYRAGUET Esther Candice Lucille	SETE 28.09
NOËL Alice Rose Maya	SETE 05.11
PANIAGUA Lana Carla	MONTPELLIER 02.06
PARAS Pierre David Adrien	MONTPELLIER 23.09
PEREZ Margot Charlette Marguerite	SETE 27.03
PEYRUSSE Ninon Nathalie Marie	MONTPELLIER 07.06
PIQUERAS Amélie Pierrette Christine	SETE 01.10
QUINTANA—PELAT Morgane Emma	SETE 17.04
RAILLARD—REFREGE Océane	SETE 31.03
RAJA Julie Louise Simone	SETE 21.06
RAZAT Martin	MONTPELLIER 26.02
RUDELLE Eva Lola	SETE 13.08
SCHWEIZER Tim Charles Xavier	MONTPELLIER 28.10
TANQUEREL Emily Betty Bernadette	SETE 14.11
TOULOUSE Baptiste Antoine Christophe	SETE 30.03
VALLET Cécile Lucie	MONTPELLIER 20.05
ZARAGOZA Kim Charles Xavier	SETE 20.10

## MARIAGE

BLANC Daniel André MARTINEZ Sylvie	02.07
CITRO Giacomo Salvatore Michele BICHLER Cindy Marie Jeanne	19.02
FONCILLAS Nicolas Franck Joseph BOUCHERY Aurélie Chantal Marie	17.12
HERNANDEZ Bruno François Thierry BELSEUR Anita Andrée Michèle	10.09
LAPEYRE Guillaume Mathieu Yvon BRANTS Elsa	20.08
LEFEVRE Nicolas Maurice Roger HOAREAU Jeanice Carole	20.08
LEROUX David Alain Gilles MEISSER Mercédès Isabelle	02.04
MOLIES Bernard Robert CUBIALDE Chantal Jeanne Henriette	06.08
PEREZ Marc André Vincent IZARD Geneviève Marcelle	26.02
QUINTANA Jean-Pierre Josian Thierry BOURDEAUX Laurence Fabienne Maguy	13.08
RANQUET Christophe Gérard Denis ANCUTA Iuliana Mariana	28.10
SANTUCCI Laurent Marius TORRÉS Nathalie Micheline	21.05

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

ADGE Odile	01.02	SETE
ALLEGRINI François	05.06	SETE
ANDRIEU Geneviève Marie – Louise Noëlle	17.11	MONTPELLIER
ANTON Ulysse	18.11	SETE
BEUGNET Yves Jules Henri	25.12	SETE
BOUCHEZ André Léon Emile	23.03	MONTPELLIER
CHERIAUX Jacques Paul	09.06	SETE
DOUCET Bernard André	20.08	MONTPELLIER
GALLET Claude Eugène	16.09	MONTPELLIER
HERNANDEZ François Gilbert	17.11	MONTPELLIER
LETURGEZ Andrée Marie	01.03	SETE
LIBERTI Christian Antoine Yves	25.08	MONTPELLIER
MARTINENQ Louis Jean Etienne	01.02	SETE
MATHIEU Yves	27.12	MONTPELLIER
MUSCAT Joseph Charles Félix	10.11	MONTPELLIER
ORTEGAT Manuel	13.12	MONTPELLIER
PETIT Jean-Paul François	21.06	SERVIAN
QUINTANA Robert	17.06	SETE
RIGAL Raymond Georges Marcel	29.01	SETE
RIGAUD Christian François Alban	09.05	BALARUC LES BAINS

## DÉCÈS

ALINAT Raymonde Philomène Léontine Antoinette	25.01
BARDON Suzanne Marie	01.03
BETSCOUN Michel Alain	20.09
BOSC Lucette Marie Joseph	09.06
BRACHET Danièle Marie	22.09
BRUN Maurice Victor Julien Gabriel	14.08
CHARRUAUD Julien Denis Hubert	02.12
CORBIERE Paul	16.04
DENIS Jean Henri	16.07
DIASCORN Jacques Joseph Georges	25.07
DIAZ Jean	20.08
DI-RINALDO Victor	09.06
DOROCQ Damien Jean Antoine	13.08
FARHI Chérif	28.08
FERRARI Louise Jeanne	01.06
GALBAN Manuel	30.09
GALIANO Manuel	01.07
GARCIA Angel	26.03
GARCIA Maria Ginesa	17.05
GEMIGNANI Fernand Lucien	11.06
HIDALGA Hubert	21.12
LEBRETON Anne Françoise Germaine	13.08
MAÇON Simone Renée	03.05
MICHEL Andrée Henriette	30.03
RAMADIER Eliane Lucette	09.12
READY Rémy Albert	10.07
RUSTAN Georgette Lucienne	30.10
SALLES Yvonne Jeanne Virginie	22.06
SIAUVAUD Joseph	31.05
TROGNON Sébastien Pierre Patrice	13.08

### Passeport électronique

*La mise en place de la nouvelle procédure de délivrance des passeports prend effet début mai.*

Les demandes déposées en préfecture de Montpellier après le 19 avril 2006 devront être conformes à la nouvelle norme, pour un démarrage de la nouvelle application informatique le 3 mai 2006. Renseignements à l'accueil de la Mairie.

### Consultation des archives

*Les archives communales, registres d'état civil, tables décennales, etc... sont consultables en Mairie les jeudis de 14h à 17h.*

### Permanence des services fiscaux

*concernant les impôts sur le revenu 2005, en mairie le mercredi 17 mai à 14h*



# Nouveau central téléphonique à la Mairie

<b>MAIRIE standard</b>	<b>04 67 78 20 03</b>
<b>Mairie fax</b>	<b>04 67 78 44 27</b>
<b>Poste de police</b>	<b>04 67 53 23 80</b>
<b>Secrétariat du Maire et des Élus</b>	<b>04 67 78 99 51</b>
<b>Etat civil</b>	<b>04 67 78 99 53</b>
<b>Urbanisme, cadastre (1)</b>	<b>04 67 78 99 54</b>
<b>Service Comptabilité</b>	<b>04 67 18 35 90</b>
<b>CCAS (2)</b>	<b>04 67 18 35 91</b>
<b>Service Communication</b>	<b>04 67 78 99 56</b>
<b>Régie restaurant municipal (3)</b>	<b>04 67 78 99 52</b>
<b>Services techniques (4)</b>	<b>04 67 18 35 92</b>
<b>Service Enfance Jeunesse</b>	<b>04 67 18 13 38</b>
<b>CLAE</b>	<b>04 67 43 78 44</b>
<b>Cantine scolaire</b>	<b>04 67 74 12 92</b>
<b>Cuisine municipale</b>	<b>04 67 46 08 84</b>
<b>Gymnase</b>	<b>04 67 78 44 39</b>

La mairie vient récemment de se doter d'un nouveau central téléphonique qui intègre toutes les fonctionnalités des nouvelles technologies de la communication. Cela permet déjà la mise à la disposition des usagers de lignes directes pour tous les services (voir ci-dessous), la mise en place d'un standard automatique qui guidera les personnes à la recherche d'informations vers les services particulièrement concernés. A terme cette technologie permettra la mise en relation de sites distants : groupes scolaires, cantines, etc... et offrira une meilleure maîtrise des coûts de télécommunication.

**Accueil de la Mairie :**

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

(1) Urbanisme : ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h uniquement.

(2) CCAS : accueil public sur RDV du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h.

(3) Vente des tickets : le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 16h.

(4) Services techniques : de 8h à 12h, et de 13h30 à 16h30

**Numéros utiles :**

<b>CCNBT</b>	<b>04 67 78 55 96</b>
<b>Agence d'Urbanisme de Mèze</b>	<b>04 67 43 87 73</b>
<b>Déchetterie intercommunale</b>	<b>06 12 13 25 46</b>
<b>Assistante Sociale</b>	<b>04 67 51 86 60</b>
<b>Service Tourisme</b>	<b>04 67 78 39 74</b>

# Collecte ordures ménagères et tri sélectif

CCNBT - Complexe OIKOS - CD5E - BP5 - 34560 VILLEVEYRAC - Tél. 04 67 78 55 96

Vous devez sortir votre **bac marron** pour les ordures ménagères le **lundi soir** et le **jeudi soir**. Vous devez sortir votre **bac bleu** pour les emballages ménagers recyclables le **dimanche soir**. Ces bacs doivent être roulés jusqu'au point de regroupement le plus proche de chez vous à partir de 20h pour le lendemain et rentrés le plus rapidement possible.

## JE DEPOSE UNIQUEMENT DANS LE BAC BLEU

**LES PAPIERS  
LES CARTONS**

- journaux magazines
- petits cartons d'emballages aplatis
- briques alimentaires
- grands cartons pliés

**LES BOUTEILLES  
ET FLACONS EN  
PLASTIQUE**

- bidons bouteilles opaques
- bouteilles transparentes
- flacons shampoing gel-douche

**LES METAUX**

- boîtes en métal
- boîtes de boisson
- aérosols
- barquettes aluminium
- conserves alimentaires
- bidons de sirop

**je ne  
dépose pas**

- sacs en plastique supermarchés
- emballages en plastique
- polystyrène
- boîtes en plastique
- pots de yaourt
- pots en plastique
- couches

**EN VRAC**

PAS DE SACS PLASTIQUE

BIEN VIDER LES EMBALLAGES DE LEUR CONTENU

PAS DE VERRE ! celui-ci doit être déposé dans le conteneur à verre



## Solidarité avec les viticulteurs

“Nos villages furent façonnés par la viticulture, ils en vivent encore, et nous refusons d’envisager un avenir sans cette part fondamentale de notre identité.”

C’est cette conviction exprimé par Jacques Adgé que sont allés défendre les Élus poussannais à la grande manifestation de Béziers le 15 février dernier.

La crise viticole actuelle au delà des aspects économiques soulève des questions de cohésion territoriale, d’identité, et finalement, de survie d’une culture millénaire. Nous lutterons pour que les vigneronns ne soient pas les “oubliés” des enjeux territoriaux sur notre commune.



Départ vers la manifestation de Béziers sur le parking de la cave coopérative de Gigean : J. FOURNIER, directeur de la cave coopérative de Gigean - Ch. MORGO, conseiller général J. ADGÉ, maire de Poussan - M. NÈGRE, élu de Poussan - J.-M. THÉRON, viticulteur

## Police Municipale



Suite à la signature d’une convention de coordination entre la Police Municipale de Poussan et les forces de sécurité de l’État, la “PM” se dote de moyens plus efficace pour assurer ses missions relatives à “l’ordre, la sécurité et la tranquillité publique dans la commune”. Cette convention, entre le Maire de Poussan, le Préfet de l’Hérault, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mèze détermine les modalités selon lesquelles les interventions de la Police Municipale sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l’État.



### Réunions pour échange d’informations

Avec la mise en place de réunions trimestrielles entre la PM et la Gendarmerie, le but est d’assurer la complémentarité des missions de sécurité sur la commune, d’échan-

ger des informations relatives, par exemple, aux véhicules volés, à la lutte contre la délinquance...

### Opérations conjointes

Des opérations coordonnées de prévention ont déjà eu lieu courant mars pour sensibiliser les automobilistes au port de la ceinture. D’autres missions communes de prévention et de contrôle sont prévues sur le village, à la sortie des écoles notamment. La PM est aussi tenue de répondre à toute demande de réquisition de la part de la gendarmerie.

### Nature des interventions de la PM

Cette convention permettra aussi d’étendre la durée des patrouilles au delà de 23 heures pour ses missions de :

- Surveillance générale, îlotage, patrouille VTT, patrouille VL permettant de garder le contact avec les riverains, les commerçants, les associations et les groupes de jeunes.
- Surveillance des bâtiments communaux et de la voie publique.
- Surveillance des établissements scolaires, des enceintes sportives.
- Surveillance des manifestations sportives, festives.

Cette convention donnera plus de moyens à la PM afin de renforcer sa lutte contre la petite et moyenne délinquance.



### Jeunesse : soutien aux projets des jeunes

Dans le cadre du soutien aux projets d'initiatives des jeunes poussannais, le conseil municipal a voté une somme d'un montant de 2000 euros.

Pour obtenir cette aide, les demandes devront respecter les critères suivants :

- Avoir moins de 20 ans.
- Projet ne pouvant pas trouver une aide dans une association du village.
- Que le projet présente un objectif sportif ou culturel.
- Que le projet puisse être évalué (expo, résultat, performance...)
- Qu'il ait un impact médiatique.
- Le montant maximum de l'aide ne pourra être supérieur à 400 euros.

Une commission se réunira pour traiter chaque demande. Un projet ne pourra être présenté qu'une seule fois. Les projets pour l'année 2006 devront être déposés en mairie à l'attention de M. Bousquet, Adjoint à la jeunesse et aux sports.

### Urbanisme : Remaniement du cadastre sur la commune de Poussan

Les travaux de terrain du remaniement du cadastre de la commune de Poussan ont débuté au mois d'avril 2006. Cette opération destinée essentiellement à améliorer la qualité du plan porte sur les 2/3 environ du territoire communal. A cette occasion les propriétaires de parcelles situées en zone rurale et à l'intérieur du périmètre de remaniement pourront être convoqués, selon les besoins, sur le terrain pour participer aux opérations de délimitations de leurs biens.

Ils sont instamment invités à fournir aux géomètres chargés des travaux toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs parcelles et à communiquer les plans qu'ils possèdent.

A la fin des travaux chaque propriétaires recevra un relevé indiquant les nouvelles caractéristiques et références cadastrales de leurs parcelles. Les nouveaux plans seront affichés en mairie et les géomètres effectueront une permanence d'une semaine en mairie pour recevoir leurs observations.

### Service tourisme

4, Bd du Riverain - 34560 POUSSAN  
Tél. 04 67 78 39 74 - Fax 04 67 78 41 87

Horaires du service tourisme pour l'année 2006 :

**Mars / avril / mai** : 14h - 17h du lundi au vendredi

**Juin** : 9h - 11h et 14h - 17h du lundi au vendredi

**Juillet / août** : 9h - 12h et 15h - 18h du lundi au vendredi  
10h / 12h samedi et dimanche

**A partir de septembre** : 14h - 17h du lundi au vendredi

### Social : mise en place de la MLI

La Mission Locale d'Insertion se met progressivement en place, pour aider à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans.

Sa fonction est double :

- Aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes liés à leur insertion en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé.
- Favoriser la concertation entre les différents partenaires de l'action publique en faveur des jeunes : ANPE pour l'emploi, Conseil Régional pour la formation, Conseil Général pour l'insertion, communes, etc...)

A compter d'avril 2006, c'est pour Mèze et son canton, une antenne beaucoup plus complète qui se met en place : accueil du public 4 jours par semaine par un agent spécialisé, présence d'un conseiller plusieurs demi-journées par semaine, avec l'appui ponctuel de professionnels spécialisés.

A Poussan, la permanence de la MLI du Bassin de Thau sera ouverte à partir du 15 mai 2006 le vendredi matin de 8h30 à 12h en mairie.

Son inauguration aura lieu le 12 mai avec l'organisation d'une journée portes ouvertes en mairie de Poussan.

### Repas des Aînés (pour les plus de 65 ans)

Il aura lieu le 16 mai à 12h30.

Réservations en mairie avant le vendredi 28 avril 2006.



## Madeleine et François Sergio

*Unis dans la vie, unis dans et par l'art, désormais souvent créateurs communs et interactif d'une même œuvre, Madeleine et François Sergio viennent de voir reconnues leur notoriété et leur valeur d'artiste.*

Invitée en Novembre dernier à la Biennale Internationale de Florence (Italie), **Madeleine Sergio** a créé quatre toiles et finalement choisi d'exposer Alma Mater qui a attiré l'attention des organisateurs et des visiteurs. Retenue, avec une vingtaine à peine d'autres peintres français aux côtés de 800 exposants

## les Amis de la Mésange

*L'Association les Amis de la Mésange est née en octobre 2005.*

*Son siège est la Maison de Retraite du même nom.*

L'an dernier, le carnaval ainsi que de nombreux travaux manuels ont été réalisés par nos résidents.

Cette année en juin une kermesse est prévue.

Un grand merci à la Municipalité de Poussan qui va rendre réalisable certains de nos projets !

Il va de soi que « Les Amis de la Mésange » prêteront main forte à d'autres associations.



## Objectif 2006 :

Créer une animation inter-génération

Mise en place de sorties (marchés – plage, etc...)

Visites touristiques

N'hésitez pas à contacter au

**04 67 78 43 33**

Mme Patricia BICHET, Présidente

Mr David PUJOLAR

Mr Florent COCOT

sélectionnés dans le monde entier, Madeleine Sergio est désormais une artiste côtée à la Bourse des peintres : Alma Mater figure au Dictionnaire Encyclopédique International d'Art Moderne et Contemporain édité à Ferrare (Italie). Au moment où la Commune de Poussan se mobilise pour réhabiliter voire sauver l'Eglise Saint Pierre et son remarquable mobilier... l'acquisition d'Alma Mater pourrait être le signe fort d'une politique culturelle reconnue exceptionnelle.

**François Sergio**, quant à lui, rénove une sculpture bois naguère acquise par la Commune de Poussan qui

après son retour, entend la placer au centre de la Mairie, au cœur du Hall d'entrée où, positionnée sur socle, elle signifiera un accueil original et puissant... prémice de commande municipale à venir ?

Figure de proue d'une volonté municipale de reconnaître et soutenir l'Art et les artistes.

Désormais, enracinés à Issanka dans leur Maison d'Artistes, Madeleine et François Sergio apportent leur présence inspirée à l'Association UMAÏ, pour l'action municipale de Poussan de soutien à l'Art et à la Culture voulue par Jacques Llorca, Maire Adjoint à la Culture et au Patrimoine.



## Restos du Cœur

*1734 Euros récoltés lors du concert avec le «Moulinsart Swing Quartet».*

Vendredi 16 Décembre dans la soirée a eu lieu au Foyer des Campagnes un concert organisé au profit des «Restos du Cœur» avec comme tête d'affiche le groupe «Moulinsart Swing Quartet».

Lors d'une première partie de nombreux pianistes «amateurs», accompagnés de Nelson à la flûte traversière, de Didier Thouret à la contre basse, ainsi que d'Armelle Mathieu au chant, constituant pour l'occasion le «quartet de la Moure», se sont produits sur scène donnant le ton jazzy et swing de cette soirée.

Le groupe «Moulinsart Swing Quartet» a par la suite investi la scène pour faire swinguer le public qui a très apprécié leurs prestations musicales puisés dans les grands standards des différentes disciplines de jazz ( latino, manouche...)

Organisé par Armelle Mathieu et quelques bénévoles cette soirée a enchanté le public mais aussi a per-

mis d'assister à une manifestation pour une bonne cause «donner à manger pour ceux qui n'en n'ont pas» et grâce aux nombreux sponsors dont Michel Mateu président d'Hexis, de Vincent Gascon de «l'Homme et la Pierre» ainsi que de nombreux commerçants partenaires de Poussan, de Balaruc le Vieux , Balaruc les Bains ainsi que de Montbazin, a l'issue de ce concert il a été remis à Michel BACHET, responsable des Restaurants du Cœur de Montpellier la somme de 1734 Euros. Lors de leurs interventions, Armelle Mathieu tout comme Michel Bachet ont tenu à «remercier la municipalité, tous les bénévoles mais aussi les musiciens qui se sont produits, tout comme les sponsors ainsi que toutes les personnes présentes». Le responsable des «restos du cœur » rajoutant après avoir remercié chaleureusement Armelle «grâce à vous tous et à ce chèque ce sont près de 1700 repas qui seront servis à ceux qui en ont besoin.».

## Contrat Temps Libre

### Bilan des animations de Février

• **Séjour ski à Ristolas** : 15 jeunes poussanais âgés de 11 à 17 ans sont partis six jours dans les Hautes Alpes à Ristolas, du 19 au 24 février dernier.

Encadrés par deux animateurs, les jeunes ont pu profiter de belles journées pour skier ou randonner en raquettes.



• **Stage multi activités** : 7 enfants âgés de 7 à 10 ans ont participé à un stage multi activités du 27 février au 3 mars dernier.

Sur le thème « sport et carnaval », les enfants ont pu réaliser des masques, fabriquer un conte avec des marionnettes et pratiquer de nombreuses animations sportives (hand, hockey, judo, etc.). Le 1er mars, les enfants sont allés à Perpignan, accompagnés du centre de loisirs, où ils ont pu s'amuser sur des structures gonflables géantes.

• **Animations du mercredi** : depuis la rentrée de septembre, les jeunes de 6 à 16 ans peuvent participer tous les mercredis en période scolaire à des animations diverses et variées : sportives, manuelles, artistiques. Une fois par mois, une sortie est organisée à l'extérieur : patinoire, piscine, accrobranche, cinéma, aquarium, etc.

### Programme des animations à venir :

• **Vacances de Pâques** : deux stages sont proposés. Du 24 au 28 avril, stage multi activités pour les 6/10 ans avec une sortie accrobranche. La semaine suivante, des sorties sont organisées pour les 11/16 ans : accrobranche, bowling, jorkyball et tournois multi sports seront proposés. Inscriptions à partir du 27 mars 2006.

• **Stages et séjours en juillet** : un séjour dans les gorges du Tarn, à Sainte-Énimie, est proposé aux enfants de 6 à 10 ans et aux jeunes de 11 à 16 ans. Un stage multi activités pour ces deux tranches d'âge est également prévu.

Renseignements auprès de Perrine ROGER  
au service **Enfance Jeunesse** : 04.67.18.13.38.

## C.L.S.H. Municipal.

### Dernièrement

#### • **Vacances de Février**

Au cours de ces dernières vacances, les enfants ont participé à diverses activités (manuelles, sportives, cuisine, informatique...).

Nous avons organisé 2 sorties et le carnaval du Centre de loisirs :



*Sortie Aquarium  
au Cap d'Agde*



*Carnaval*



*Sortie Parc des Loisirs à Perpignan*

#### • **Mercredis de mars / avril**

Le centre de loisirs était invité par la maison de retraite «la mésange» pour le carnaval 2006.

Nous n'avons pas manqué la venue du Cirque PINDER à Montpellier

• **Les vacances de Pâques** débutent le 24 avril et se terminent le 5 mai. Attention les lundis 1er mai et 8 mai sont fériés.

Les inscriptions à la semaine débiteront le lundi 3 avril, pour les inscriptions ponctuelles s'adresser au service enfance jeunesse à partir du 17 avril.

Le programme des vacances est disponible depuis la première semaine d'avril.

Le centre de loisirs maternel est victime de son succès. Nous sommes limités à 15 places, nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance pour toute inscription.

### **Classes de neige pour les CM2**

Du 27 mars au 8 avril dernier une soixantaine d'élèves du groupe scolaire des Baux ont profité d'un séjour à la neige de 15 jours à la station des Angles. Un grand bol d'air pour ces jeunes poussanais, qui profiteront de nombreuses activités : apprentissage du ski, randonnées en raquettes, découverte de la région. Ce séjour était totalement pris en charge par la mairie à raison de 570 euros par élève, tout compris : trajet, nourriture, hébergement, animations, cours de ski, remontées mécaniques, matériel de ski, etc...

Vivement l'année prochaine qu'on recommence...

